



Procès-verbal de l'assemblée générale
du GAM DIZY
Vendredi 15 Novembre 2024 à 20h00

Salle Sorge Hôtel de ville bussigny

Séance ouverte à 20:00

Contrôle des présences

15 membres présents dont 5 pour le comité

Excusés : Peter Weyss, Cantoni Marco, Sengstag Marc

1 absent non excusé : Bommottet François

Ordre du jour et PV 2023

Guy demande si il y a des modifications pour le l'ordre du jour et pour le Pv 2023.

Ordre du jour et PV 2023 acceptés à l'unanimité.

Rapport du président

Salutations de Guy

Guy demande a l'assemblée de se lever pour 1 minute de silence a la mémoire de Jean-Claude Gothuey

Le président lit son rapport (annexé à ce document).

Rapport Du secrétaire

Secrétariat à jour, le secrétaire souhaite de bonnes fêtes de fin d'années a toute l'assemblée ainsi qu'à leurs familles

Rapport du caissier

Le caissier lit son rapport (Annexé à ce document).

En résumé, au 31.10.2024, les finances du club s'élèvent à 8805,75 CHF. Le club a réalisé un bénéfice de 581,89 CHF.

Rapport des vérificateurs de compte

Les vérificateurs des comptes de cette année étaient Jérôme Hugentobler et Yvan Stutzmann.

Daniel lit le rapport des vérificateurs des comptes (rapport annexé à ce document).

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Rapport des chefs de terrain

Le chef de terrain fait son rapport (rapport annexé à ce document).

Admission et démission

Exclusion : aucun

Membre actif: Philippe Buri accepté

Membre candidat junior : Alex Tsamados accepté

Membre démissionnaire : aucun

Démission et élection du nouveau comité et des vérificateurs des comptes

Etienne Glinz démissionne de son poste d'aide de terrain.

Le comité démissionne en bloc.

Guy est accepté à l'unanimité pour le poste de président.

Jean phi comme caissier est accepté à l'unanimité.

Stéphane en tant que secrétaire est accepté à l'unanimité.

Pascal Fontaine est accepté en tant qu'aide chef de terrain à l'unanimité.

Daniel Meylan est accepté à l'unanimité en tant que chef de terrain

Vérificateurs des comptes : Yvan Stutzmann 1^{er} vérificateur, Nicolas Jaunin second vérificateur

Yvan, Nicolas sont acceptés à l'unanimité en tant que vérificateur de compte.

Equipe tonte

Daniel Meylan, Stéphane Hérard, Pierre-Alain Hildebrand, Dimitris Stamos, Pascal fontaine, Peter Weiss.

Remplaçants: Nicolas Jaunin, Philippe Poncet, Pierre Cornuz, Jérôme Hugentobler

Remise en état du terrain le Samedi 8 mars 2025 et en remplacement le 15 mars 2025.

Activités du club pour 2024

Journée hélico dimanche 22 Juin 2025, Guy va voir avec la commune si c'est possible pour voler avec des turbines.

Journée famille à définir

Journée des presidents

Propositions individuelles divers

Aucunes

Divers

La séance est levée à 20:48

Documents annexes

Rapport du président 2024

- Le 26 février Jean-Claude Gothuey nous quittait, c'est pourquoi je demande à l'assemblée de bien vouloir se lever pour une minute de silence.
- Le 18 mars j'ai eu un entretien téléphonique avec le syndic de la commune de Dizy pour une plainte déposée par Alain Chanson pour la taille de la haie qui a été effectuée par la commune, j'en ai profité pour lui demander un rdv pour une séance pour la journée hélico et le stationnement des camping-cars, celui-ci m'a demandé qu'on envoie un mail ce qui fut fait par le secrétaire et notre demande fut acceptée. Je remercie la commune de Dizy.
- Le 1 juin a eu lieu la journée des présidents à Seyon, cette rencontre nous permet d'échanger sur les clubs, se fut une jolie journée et je remercie les organisateurs. Pour 2025 ça se passera à Dizy.
- Le 9 juin devais avoir lieu la rencontre hélico organisé par Nicolas mais cette année la météo n'était pas de notre côté, c'est pourquoi cette édition a été annulée.
- Le 19 juin a eu lieu la soirée foot au battoir de la commune de Dizy pour l'euro, nous avons servis les croutes aux champignons qui a eu un joli succès car cette soirée nous a rapporté CHF : 680.00 je tiens à remercier chaleureusement les personnes qui ont œuvré pour cette soirée.
- Le 7 septembre nous avons eu notre journée famille au terrain, comme chaque année cette réunion est un moment de partage et d'amitié, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont travaillé pour la réussite de cette journée, et un merci tout spécial à la Meylan family qui font énormément pour l'organisation de cette journée.

Voilà nous sommes déjà en fin d'année, j'en profite pour vous présenter mes meilleurs vœux à vous et vos familles et surtout prenez bien soin de vous.

BILAN DU COMPTE DU CLUB DE DIZY POUR L'ANNEE 2024

Nous avons à la clôture du compte le 31.10.2023 la somme de 8213,86 frs

A la clôture du compte le 31.10.2024, il nous reste la somme de 8805,75 frs

Cela nous fait un bénéfice de 591,89 frs pour l'année.

Nous avons touché la somme de 2000 frs de AERO-CLUB pour l'achat du tracteur.

Nous avons reçu de la Jeunesse la somme de 680,00 frs pour la soirée foot.

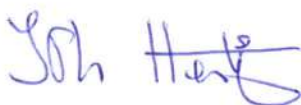
Je précise que nous devons encore payer pour les terrains à Mr Mange et à la commune de Dizy pour l'année 2025

La vérification de comptes a été effectuée le jeudi 7 novembre 2024

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le caissier

Jean-Philippe Hertig





Ecublens le 07.11.2024

Messieurs,

Pour donner suite au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée 2023, nous avons procédé sur la base des documents présentés et par pointage à la vérification des comptes du GAM Dizy pour la période allant du 01.11.2023 au 31.10.2024.

Le total du bilan se monte à 8805.75

Le compte perte et profits présente ~~une perte~~/un bénéfice de 591.89.

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte de perte et profits concordent avec la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

Nous tenons à féliciter notre caissier pour la tenue exemplaire de la comptabilité du GAM Dizy ainsi que pour la présentation claire des pièces.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes de contrôle, ainsi qu'au caissier et de le remercier pour son excellent travail.

Les contrôleurs des comptes


Jérôme Hugentobler


Yvan Stutzmann

Rapport du chef de terrain

Une année c'est passé, elle a été riche tant par les divers travaux que par l'entretien des terrains.

Travaux effectués.

Réfection des tables avion, ponçage et imprégnation des tables hélico, réfection de l'installation solaire par la pose du 2em panneau, changement des batteries et du système de régulation, installation d'un chauffage mobile externe, mise en tas des feuilles à l'automne ce qui a simplifier le ramassage au printemps.

Après trois téléphone avec la commune ils ont taillé la haie coté route ce qui a provoquer l'ire des écolos, j'ai obtenu une carte de la compostière, la commune prend à sa charge nos déchets verts, comme vous pouvez l'entendre nous avons de bonne relations avec la commune, je ne peux que vous encourager à vous engager quand ils nous demandent un coup de mains. Je reviendrais plus tard sur les règles que l'on doit adopter pour éviter un conflit avec nos sympathiques protecteurs de la nature.

Concernant la tonte.

Cette année n'a pas été simple, en effet avec le temps idéale pour la pousse pluie soleil et deux tondeurs qui se sont blessé, nous sommes quand même arrivés à maintenir les terrains, j'ai demandé de faire un ramassage partiel, ce qui avait pour but de diminuer la quantité d'herbe à stocker, donc à évacuer, cela à marcher en partie, ceci est dû à l'année un peu spéciale ou le gazon n'a jamais arrêté de pousser.

Je profite de remercier ceux qui ont tondu plus que nécessaire et ceux qui mon prêter du matériel ou donner un coup de pouces quand j'en avais besoin.

Sécurité.

Fort heureusement nous n'avons pas eu d'accident corporelles ; je m'en réjouis, ne baissons pas la garde.

Par contre je demande formellement au pilote hélico après le décollage de se décaler en direction du champ, ce qui permet d'avoir un peu de distance derrière soi et peut être d'éviter, de finir dans la haie ou en dessous y a des copains qui rigole.

Travaux à prévoir

Travaux à effectuer lors de la remise en état du terrain, journée qui et la seule je vous le rappelle à caractère obligatoire. Date de la journée le 8 mars ou le 15 mars. Elle commence à 8h et fini à 17h, sauf si on met les gaz. Un petit brunch sera organisé par l'intendant.

En plus des travaux de nettoyage habituel, il y aurait le changement d'une table hélico avec une qu'on a en stock et peut être certains bancs, un coup de lasure sur les tables et la cabane.

Ecolos

Selon la dge, je la fait courte. La taille d'une haie vive ne peut être faite qu'entre le 1^{er} septembre et le 28 février après plus le droit d'y toucher. C'est pour cela que s'il faut couper des ronces en été cela doit se faire discrètement au sécateur et évacuation des coupes tout de suite, quand on sait que ce brave monsieur Chanson a écrit à la dge pour tenter de faire annuler notre permis de construire, on voit bien que leur seul intérêt et de nous éliminer, alors ne leur donnons aucune occasion de nous prendre en défaut. il faut savoir que ce brave monsieur nous a aussi reprocher de stocker le gazon dans la haie, si vous avez une idée simple pour faire différemment faite le moi savoir.

Je termine en vous souhaitant à vous et à vos familles de bonne fêtes de fin d'année et une excellente année 2025

D.Meylan